



Tourisme : Rochefort-Océan met en place une plateforme pour recenser les logements pour saisonniers

mercredi 14 février 2024, par [lpe](#)

Pour la troisième année consécutive, l'Office de tourisme Rochefort-Océan, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, accompagne les travailleurs saisonniers du territoire dans leurs recherches d'hébergements.

L'initiative consiste à un recensement et une sélection des logements situés sur la communauté d'agglomération, **disponibles au minimum 2 mois**, avec des **loyers modérés** pour répondre aux contraintes financières des travailleurs saisonniers.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel du tourisme, si vous avez une offre de location correspondant aux critères précités, vous êtes invités à vous inscrire via un formulaire en ligne sur le lien suivant : www.rochefort-ocean.com

Une fois référencée, l'offre figure gratuitement sur la liste des logements éligibles, et est consultable sur le site internet dans la rubrique : [Vous êtes travailleur saisonnier ?](#)
Les candidats au logement entrent en contact directement avec les logeurs.

Pour tout renseignement, notamment sur les conditions d'exonération fiscale des recettes tirées de la location meublée, contactez le Service des partenariats de l'Office de tourisme Rochefort Océan :
Stéphane ROCHETEAU - 06 74 58 74 66 -
stephane.rocheteau@rochefort-ocean.com



**Un article
sur votre activité
pour 300€HT !**